

LE SYSTEME INSTITUTIONNEL DE L'UNION EUROPEENNE

- 4 -

Laureline Congnard

EFOP-3.4.3-16-2016-00014

A SZEGEDI TUDOMÁNYEGYETEM OKTATÁSI ÉS
SZOLGÁLTATÁSI TELJESÍTMÉNYÉNEK INNOVATÍV
FEJLESZTÉSE A MUNKAERŐ-PIACI ÉS A NEMZETKÖZI
VERSENY KIHÍVÁSAIRA VALÓ FELKÉSZÜLÉS JEGYÉBEN

SZÉCHENYI 2020



MAGYARORSZÁG
KORMÁNYA

Európai Unió
Európai Szociális
Alap



BEFEKTETÉS A JÖVŐBE

LECON 4: LE POUVOIR LEGISLATIF 1 LE CONSEIL DE L'UE

1h00



Section 1. Le Conseil de l'Union: entre logique communautaire et logique intergouvernementale

<http://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/>

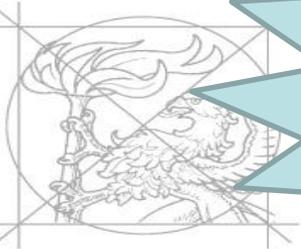
Art. 237
et suiv.
TFUE

Composé
d'un Ministre
de chaque
EM

Définir les
politiques et
adopter la
législation

Présidence
tournante
par chaque
EM

Siège à
Bruxelles et
Luxembourg



- A distinguer du Conseil européen
- Communément appelé « Conseil »
- Représente les gouvernements des États membres
- les Etats bénéficient de deux formes de représentation au sein du système institutionnel.
- Représentation non rivale qui tendent à exprimer deux démarches différentes.

A. Historique

«Conseil
des
Ministres»

1993

Objectif:
lutter contre
le désintérêt
des
politiques

- Organe essentiel dès le début de la construction européenne souhaité par les pères fondateurs
- Art. 146 CE prévoyait que „le Conseil soit(est) formé par les représentants des EMs; Chaque gouvernement y délègue un de ses membres”
- monopole de la représentation gouvernementale
- Conseil visait à intégrer la dimension nationale
- unicité



Mais évolution
progressive

- **au profit d'une place équilibrée avec les autres institutions**
- + La représentation s'est étendue aux gouvernements fédérés et régionaux**

B. Organisation / composition

1. Les membres du conseil

Composé d'un représentant par EM.

Liberté des Etats pour désigner le membre du gouvernement qui les représente au Conseil.

Les Etats fédéraux peuvent être représentés par un membre d'un exécutif d'une collectivité régionale

2. Diversité des formations.

Unicité du Conseil mais diversité de ses formations selon la nature des problèmes abordés.

→ Entité juridique unique, mais réunion en 10 formations

- 1. La formation principale/historique : Affaires générales „Le CAG”
 - 2. les formations dénommées „Conseils spécialisés” ou „sectoriels”
- compétentes dans un domaine spécifique exigeant une technicité particulière
- **le CAG** qui „assure la cohérence des travaux des différentes formations du Conseil”, de préparer les réunions du Conseil et d’en assurer le suivi „en liaison avec le Président du Conseil européen et de la Commission” Art.16§6
 - **Conseil affaires étrangères** présidé par le Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune qui „élabore l’action extérieure de l’Union selon les lignes stratégiques fixées par le Conseil européen” et „assure la cohérence de l’action de l’Union” Art.16§6
 - **Conseil Affaires économiques et financières**
 - **Conseil Justice et affaires intérieures (JAI)**
 - **Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs**
 - **Conseil compétitivité (marché intérieur, industrie et recherche)**
 - **Conseil transports, télécommunications et énergie**
 - **Conseil agriculture et pêche**
 - **Conseil environnement**
 - **Conseil éducation, jeunesse, culture et sport**

C. Fonctionnement

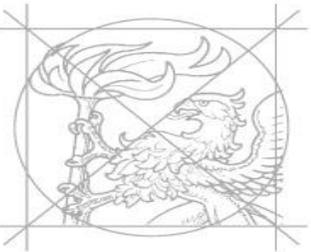
1. La présidence du Conseil.

Assurée à tour de rôle par chaque EM – 6 mois

Trio (18 mois)

Calendrier:

- Autriche : juillet-décembre 2018
- Roumanie : janvier-juin 2019
- Finlande: juillet-décembre 2019
- Croatie : janvier-juin 2020
- Allemagne : juillet-décembre 2020



2. Le Secrétariat général du Conseil (SGC)

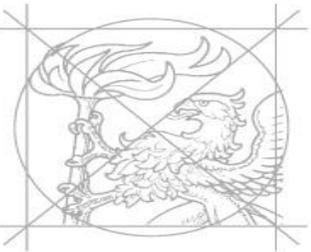
- contribue à l'organisation et au contrôle de la cohérence des travaux du Conseil et de la mise en œuvre de son programme de 18 mois.
- assure le secrétariat du Conseil européen, des conférences intergouvernementales et des négociations d'adhésion
- apporte aussi son appui à la présidence du Conseil dans les négociations qu'elle mène au sein du Conseil et avec les autres institutions de l'UE.

D. Les organes auprès du Conseil

→ **Le COREPER - Comité des représentants permanents**

Lecture complémentaire

- Filippa Chatzistavrou, ***LES REPRESENTANTS PERMANENTS AUPRES DE L'UE OU LA REDEFINITION D'UN ROLE POLITIQUE EUROPEEN***, Université de PARIS I Panthéon-Sorbonne, Post doc au GSPE-PRISME (UMR 7012)



COREPER - Comité des représentants permanents

- organisme de l'UE
 - organe permanent du Conseil de l'UE
 - **Missions:**
 - Il prépare les travaux du Conseil de l'UE dans une phase de pré-négociations.
→ Instance préparatoire du Conseil
 - = Tous les points qui figureront à l'ordre du jour du Conseil (à l'exception de quelques questions agricoles) doivent d'abord être examinés par le Coreper, sauf si le Conseil en décide autrement.
 - *Instance*
 - - de dialogue (dialogue entre les représentants permanents et dialogue de chacun d'entre eux avec sa capitale) et
 - - de contrôle politique (orientation et supervision des travaux des groupes d'experts).
- ▲ pas un organe décisionnel de l'UE

- Réunion chaque semaine



- **Origine:**
- **1953**, le Conseil de la CECA crée une commission de coordination ou COCOR.
 - composé de deux hauts fonctionnaires par État membre.
 - a pour fonction de préparer le travail du Conseil
- Ensuite décision unilatérale des Etats de crée ces RP (statut diplomatique) pour opérer sur le terrain européen et vocation à être l'instrument permanent des Etats au sein du Conseil
- **Janvier 1958:** Conseil décide de nommer des RP auprès des Communautés et de créer le Coreper

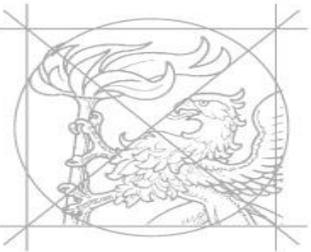
Composition:

- **le Coreper I**, composé des représentants permanents adjoints de chaque pays, prépare toutes les autres formations du Conseil.
- Présidé par le représentant permanent adjoint du pays qui exerce la présidence du Conseil.

↓ prépare les travaux de six formations du Conseil:

- "Agriculture et pêche" (uniquement les questions financières ou les mesures techniques en rapport avec la législation dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire ou dans le domaine de l'alimentation),
- "Compétitivité",
- "Éducation, jeunesse, culture et sport",
- "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs",
- "Environnement",
- "Transports, télécommunications et énergie".

- **le Coreper II**, composé des **représentants permanents** de chaque État membre (Ambassadeurs), traite des sujets à caractère politique, commercial, économique ou institutionnel;
 - Il est présidé par le représentant permanent du pays qui exerce la présidence du Conseil.
- ↓ prépare les travaux de quatre formations du Conseil:
- "Affaires économiques et financières",
 - "Affaires étrangères",
 - "Affaires générales",
 - "Justice et affaires intérieures".



- **COREPER: Organe diplomatique ou organe supranational ?**
- Statut ambigu tant en tant qu'organe de négociation entre représentants permanents (Etats Membres) et organe permanent du Conseil (supranational)

→ Mélange d'intergouvernemental et de supranational

„Il est à la fois à la fois « le serviteur, l'oeil et l'oreille » de son gouvernement à Bruxelles

mais aussi « l'avocat » des intérêts européens dans sa capitale”

Dans la pratique

- „Ce sont des fonctionnaires de rang hiérarchique plus élevé, directeurs ou directeurs généraux, qui sont responsables et qui conseillent les ambassadeurs et les ministres en leur fournissant à ce niveau des « Notes à la Présidence » ou *speaking notes*, véritables grilles d'intervention qui « encadrent le dossier » (entretien, janvier 2003), comme en témoigne cet autre haut fonctionnaire :”

Source: Mangenot Michel, « Une « chancellerie du prince ». Le Secrétariat Général du Conseil dans le processus de décision bruxellois », *Politique européenne*, 2003/3 (n° 11), p. 123-142.



- « On mettra dans la note au président : évitez d'ouvrir la discussion là-dessus et essayez de constater un accord, dès lors que vous aurez résolu les autres problèmes. Et demandez si tout le monde peut lever ses réserves. Si quelqu'un s'acharne sur un truc, vous essayez de l'ouvrir sans ouvrir l'ensemble. Sur les questions principales, il faut décrire un petit peu la situation, si possible avoir des suggestions de compromis et dire : si vous parvenez à faire céder l'Espagne et l'Irlande, le Royaume-Uni sera isolé et là, il y aura un moyen de trouver un compromis dans tel sens... Imaginez le scénario » (entretien, janvier 2003).

Lectures complémentaires

- De Schutter Olivier, « La fonction des groupes de pression dans la Communauté européenne », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 13/1993 (n° 1398-1399), p. 1-53.
- Menon Anand, « L'administration française à Bruxelles », *Revue française de science politique*, 5/2001 (Vol. 51), p. 763-786.
- Bros Valérie, Khoury Ziad, « L'Europe, vues de l'intérieur », *Le Débat*, 2013/1 (n° 173), p. 135-148.

Lien interactif

- <https://www.youtube.com/watch?v=bzuzu4-H1as>

Sites internet

- <http://eur-lex.europa.eu/summary/glossary/coreper.html?locale=fr>
- <http://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/preparatory-bodies/coreper-i/>

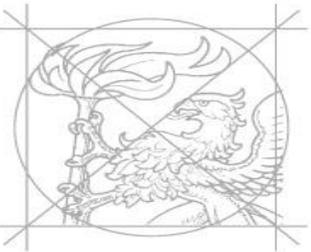
E. Les attributions du Conseil

- fonctions législatives et budgétaires en codécision avec le PE
- La coordination des politiques des EMs
- L'élaboration de la PESC sur la base des orientations définies par le Conseil européen
- Rôle important dans la négociation et la conclusion d'accords entre l'UE et des pays non membres de l'UE ou des OI.



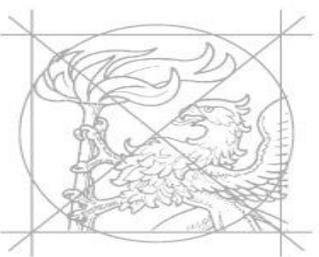
Compétence dans le domaine économique

- Art. 121 TFUE
- Conseil des affaires économiques et financières (ECOFIN)
- responsable de la politique de l'UE dans trois grands domaines: politique économique, questions fiscales et réglementation des services financiers. Etablit également le **budget annuel de l'UE**
- composé des ministres de l'économie et des finances de tous les États membres
- Réunion 1 fois / mois



L'EUROGROUPE

- <http://www.consilium.europa.eu/fr/history/?taxId=780>
- 1997: **Création de l'Eurogroupe**
- instance informelle qui réunit les ministres des finances des pays dont la monnaie est l'euro.
- 1 ère réunion de l'Eurogroupe le 4 juin 1998 au château de Senningen, au Luxembourg.
- Pas une instance de décision
- Faciliter les concertations entre EMs participant à la zone €



Institutions de l'Union européenne

